

longement de l'Intercolonial qui est maintenant considéré comme étant une amélioration peu coûteuse. L'Intercolonial ainsi prolongé est une voie ferrée qui appartient à l'Etat. Puis, nous avons le Transcontinental national, construit par le gouvernement et qui lui appartient maintenant. Ces deux voies ferrées suivent une ligne parallèle l'une à l'autre le long de la splendide voie navigable du Saint-Laurent jusqu'à Moncton, et le seul reproche que je puisse faire, c'est que ces chemins de fer ne sont pas à double voie jusqu'à Halifax. Mon honorable ami de Saint-Jean peut me dire que ce reproche n'est pas juste. Quiconque connaît quelque chose du commerce de transport, sait qu'un navire chargé de marchandises, qui entre dans un port, vaut mieux qu'une douzaine de vaisseaux à passagers qui entrent dans un port ou qui en sortent. J'émetts cette opinion sans aucune hésitation. Je suis sûr qu'il y a assez de trafic pour tous nos ports du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. J'aimerais que des honorables sénateurs de l'Ouest et des autres parties du pays visitassent la Nouvelle-Ecosse—et, naturellement, ils ne se rendraient pas là sans traverser une partie du Nouveau-Brunswick. S'ils entreprenaient ce voyage, ils seraient fiers de la Nouvelle-Ecosse et des voies navigables du Canada. Les hommes d'affaires qui nous viennent de l'Europe—et qui connaissent les conditions du commerce—ne manquent pas de s'arrêter à la Nouvelle-Ecosse, particulièrement aujourd'hui que la guerre est terminée. Je parle ainsi de la Nouvelle-Ecosse, bien que je ne sois pas natif de cette province. Si j'avais à choisir le lieu où je préférerais être né, mon choix se porterait sur la province de la Nouvelle-Ecosse. Tout homme, quelque peu expérimenté, natif d'Angleterre, tient à s'arrêter à Halifax et à se rendre à Saint-Jean avant de se diriger vers l'ouest. L'honorable sénateur du Cap-Breton partagera mon avis en m'entendant dire que la langue est incapable de décrire les avantages qu'offrent les ports de Sydney et Louisbourg. Ces ports sont comparables aux plus beaux ports situés dans les autres parties du monde. Mon honorable ami de Simcoe nous a parlé du port de Portland; mais ce port ne saurait être comparé aux deux ports que je viens de mentionner. En effet, si deux navires tels que ceux qui entrent aujourd'hui dans les ports canadiens, devaient venir à Portland, l'un de ces navires serait obligé d'attendre hors du port jusqu'à ce que l'autre navire soit entré dans le port et en soit sorti pour être libre, lui-même, d'y entrer et d'en sortir. Bien plus, si ces deux navires

avaient la dimension des gros navires qui entrent aujourd'hui dans les ports canadiens, ils ne seraient pas capables de se tourner dans le port de Portland.

Je ne dis pas que le gouvernement s'est rendu coupable de négligence, parce que son programme n'a pas été de construire des chemins de fer, ni de développer davantage le commerce. Il n'a eu qu'un but c'était de remporter la victoire finale dans la présente guerre, et il l'a remportée.

Mon honorable ami (l'honorable M. Casgrain), qui m'a fait l'honneur d'applaudir mes remarques, nous a dit que le discours du trône ne contenait pas un seul mot concernant le "Canadian Northern Railway". Qu'est-ce que mon honorable ami veut savoir? Le gouvernement a été obligé de prendre possession de ce chemin par suite du fait que l'honorable sénateur (M. Casgrain) et ses amis politiques ont fait de ce chemin ce qu'il est aujourd'hui pendant leurs quinze années de pouvoir. Cependant, cet honorable sénateur demande, aujourd'hui, des renseignements sur la situation de ce chemin de fer. Il nous a parlé de ce chemin comme si le gouvernement avait fait une terrible chose en en prenant possession. La chose est peut-être, en effet, terrible; mais c'est le gouvernement libéral appuyé par cet honorable sénateur, qui a créé le "Canadian Northern", et le gouvernement actuel est obligé d'en prendre soin. Le gouvernement actuel s'est formé pour poursuivre la guerre jusqu'à la victoire finale, et je défie qui que ce soit, en Canada, ou ailleurs, de contredire cette assertion.

Mon honorable ami, le chef suppléant de la gauche (l'honorable M. Dandurand), a demandé onctueusement au gouvernement de déposer devant la Chambre les comptes publics, et de nous faire connaître la situation financière du Canada. Cet honorable sénateur aurait dû choisir la profession d'acteur, parce qu'il aurait pu jouer parfaitement bien son rôle. Il possède une longue expérience parlementaire, et il sait, ou il devrait savoir que la présente session parlementaire a été expressément convoquée dans le but d'examiner les comptes publics, et la seule chose qui empêche le gouvernement de produire ces comptes devant le Parlement—afin de faire connaître la situation financière du Canada—est la discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône, prolongée par ses amis de la gauche, et non par les membres de la droite. Il n'y a pas dans cette chambre-ci un seul de ses membres, qui sache mieux que l'honorable sénateur de De Lanaudière (l'honorable M. Casgrain) que ses remarques, imprimées dans